

BAREMES HONORAIRES

Barème Vente en €uros TTC à la charge de l'acquéreur

Barème en vigueur au 15 février 2020

PRIX NET VENDEUR					Honoraires HT	<u>T.V.A. 20 %</u>	<u>Honoraires TTC</u>
					en euros	en euros	en euros
	INFERIEUR	à	50 000 €	→	4 083,33 €	816,67€	4 900,00 €
De	50 001 €	à	75 000 €	→	5 416,67 €	1 083,33 €	6 500,00 €
De	75 001 €	à	100 000 €	→	6 250,00 €	1 250,00 €	7 500,00 €
De	100 001 €	à	125 000 €	→	7 416,67 €	1 483,33 €	8 900,00 €
De	125 001 €	à	150 000 €	→	8 250,00 €	1 650,00 €	9 900,00 €
De	150 001 €	à	175 000 €	→	9 083,33 €	1 816,67 €	10 900,00 €
De	175 001 €	à	205 000 €	→	9 916,67 €	1 983,33 €	11 900,00 €
De	205 001 €	à	235 000 €	→	10 750,00 €	2 150,00 €	12 900,00 €
De	235 001 €	à	300 000 €	→			5,50% plafonnés à 15 000 €
De	300 001 €	à	400 000 €	→			5,00% plafonnés à 18 000 €
De	400 001 €	à	500 000 €	→			4,50% plafonnés à 20 000 €
	SUPERIEUR	à	500 000 €	→			3,95%

Barème Location en €uros TTC (prix au m² de surface habitable)

Barème en vigueur au 01er mars 2023

► Locaux d'habitation nus, meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, a	rt. 5) et droit commun	EN ZONE TENDUE		EN ZONE NON TENDUE		
2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Surface	A la charge Locataire (€/m²)	A la charge Bailleur (€/m²)	A la charge Locataire (€/m²)	A la charge Bailleur (€/m²)	
	< 100 m²	10 €/m²	10 €/m²	8 €/m²	8 €/m²	
Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	100 m ² < X > 140 m ²	8 €/m²	8 €/m²	7 €/m²	7 €/m²	
	> 140 m ²	7 €/m²	7 €/m²	6 €/m²	6 €/m²	
Honoraires d'état des lieux		3 €/m²	3 €/m²	3 €/m²	3 €/m²	
Total des hanguaires de visite constitution du dession du legateire	< 100 m ²	13 €/m²	13 €/m²	11 €/m²	11 €/m²	
Total des honoraires de visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail et d'état des lieux	100 m ² < X > 140 m ²	11 €/m²	11 €/m²	10 €/m²	10 €/m²	
Todaction du bail et à ciat des noux	> 140 m²	10 €/m²	10 €/m²	9 €/m²	9 €/m²	
Honoraires d'entremise et négociation *(à la seule charge du bailleur)	Toutes		80 €		80€	
Honoraires Location : Baux Commerciaux A la charge du locataire	10% du montant du loyer triennal hors taxes et hors charges triennales + Frais de constitution du dossier et rédaction du bail					
Honoraires Location saisonnière A la charge du locataire	30% du loyer brut propriétaire 95€ frais de dossier					
Honoraires Gestion saisonnière A la charge du bailleur	12% du loyer brut propriétaire					